



Rapporteur : Xavier PARIS

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GUJAN-MESTRAS DEVELOPPEMENT

Objet : Rapport d'activités 2022

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juin, le Conseil d'Administration de l'EPIC Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, salle des conférences, sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 5 juin 2023

Présents :

- Xavier PARIS, Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Stephan PEY, Vice-président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Sandra PEIGNON, Conseillère municipale déléguée au tourisme
- Corine CAZADE, Conseillère municipale déléguée à la culture
- Corinne GAUTIEZ, Conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Jean-Pierre PETIT, conseiller municipal,
- Michel CARRARA, La Coccinelle
- Dominique POIRIER, ATGM
- Vincent HAUSSEGUY, Cocci'Vélos
- Patrice ZUBIETA, ancien artisan

Absents excusés :

- Ludovic DUCOURAU - donne procuration à Xavier PARIS
- Kevin LANGLADE - donne procuration à Jean-Pierre PETIT
- Olivier PAINCHAULT - donne procuration à Sandra PEIGNON
- Arnaud QUENOUILLE - donne procuration à Michel CARRARA
- Grégory DEBORD

Conformément aux termes de la convention de partenariat établie entre la ville de Gujan-Mestras et l'EPIC, il est prévu que Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT soumette à l'approbation du Conseil Municipal un rapport d'activités annuel, lequel doit être préalablement validé par les membres du Conseil d'administration de l'EPIC.

Le rapport d'activités 2022 vous a été transmis avec la convocation au Conseil d'Administration. Ce document s'organise autour de 11 chapitres :

1. Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT.
2. Organigramme de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
3. Office de Tourisme.
4. Maison de l'Huître.
5. Camping de Verdalle.
6. Office du Commerce et de l'Artisanat
7. Gujan THRILLERS Festival
8. Les Jeudis de Larros
9. Données générales de fréquentation
10. Réalisation budgétaire 2022
11. Taxe de séjour

Accusé de réception en préfecture
033-493568307-20230622-CA130623DELIB1-DE
Date de télétransmission : 22/06/2023
Date de réception préfecture : 22/06/2023



Aussi, après en avoir pris connaissance, je vous demande :

- de bien vouloir approuver le rapport d'activités 2022 de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT